



Formation DDA Automobile

100 % e-learning

Durée : 15 heures | Public concerné : Professionnel

Pré-requis :

Afin de suivre dans les meilleures conditions la formation DDA Automobile, il convient de posséder le matériel nécessaire :

- Une connexion internet
- Un terminal de connexion (ordinateur, tablette, smartphone...)

Pour qui ?

Cette formation s'adresse aux courtiers, agents généraux, mandataires et autres intermédiaires en assurance souhaitant se conformer aux exigences de la DDA et améliorer leur expertise en assurance automobile.

Elle est particulièrement adaptée aux professionnels souhaitant renforcer leurs compétences en conseil et distribution de produits d'assurance automobile. Les gestionnaires de sinistres, responsables de conformité et toute personne impliquée dans la vente ou la gestion de contrats d'assurance y trouveront des connaissances essentielles pour répondre aux obligations réglementaires et offrir un service de qualité à leurs clients. Cette formation s'adresse aux courtiers, agents généraux, mandataires et autres intermédiaires en assurance souhaitant se conformer aux exigences de la DDA et améliorer leur expertise en assurance automobile.



Objectifs de la formation



Comprendre et appliquer les obligations légales liées à la DDA en assurance automobile.



Maîtriser les processus d'indemnisation et les droits des assurés en cas de sinistre.



Connaître les différentes garanties et options d'assurance pour conseiller efficacement les clients.



Gérer les risques en assurance automobile tout en assurant la conformité avec la DDA et les évolutions du secteur.



Les formations sont des formations complètes qui permettent de valider plus que quelques modules de compétences et offrent une véritable capacité à pratiquer une activité professionnelle spécialisée.

Les formations sont des formations complètes qui ne permettent pas de valider uniquement quelques modules de compétences.



Compétences visées :



Savoir analyser et interpréter la réglementation DDA appliquée à l'assurance automobile.

Être capable d'évaluer les besoins des clients et de leur proposer une couverture adaptée.

Maîtriser les mécanismes d'indemnisation et la gestion des sinistres en assurance automobile.

Les documents remis à l'issue de la formation



Attestation de formation DDA
automobile

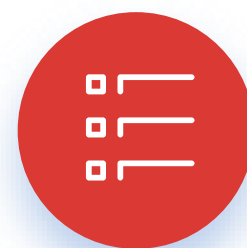


Attestation d'assiduité sous
forme de relevé de connexions

Votre principal intervenant



**Christophe Probst, responsable de la formation
et des contenus pour
Courtage-Academy.com. Formateur expert.**



Responsable commercial et formateur officiel des courtiers et mandataires chez Cyberpret.com (acteur majeur du courtage en prêt immobilier depuis 20 ans)



+ de 10 ans d'expériences en tant que courtier immobilier et responsable commercial



Ancien conseiller en gestion de patrimoine



Domaines d'expertises :
• Crédits
• Banque-Assurance

Déroulement de la formation et méthodes pédagogiques :

Notre formation e-Learning permet aux stagiaires un apprentissage efficace, accessible à tous. Nos formations en distanciel sont composées de modules regroupant des articles actualisés et des références législatives. Les modules pédagogiques sont accompagnés de cas pratiques, d'exemples chiffrés et de cas concrets. Chaque stagiaire a la possibilité d'interroger le formateur en charge du programme soit par mail (sans interruption) soit par téléphone (aux heures ouvrées) avec une ligne directe dédiée ou par chat instantané.

Tutorat et accompagnement :

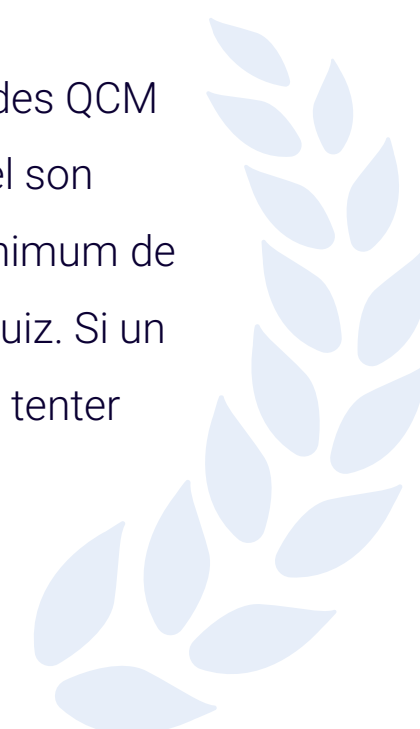
Durant toute votre formation, l'équipe de Courtag Academy reste à votre service pour toute question technique ou pédagogique (formation@courtag-academy.com).

Un spécialiste métier pourra être interrogé pour vous épauler à tout moment au cours de votre formation. Bien que cette formation se déroule en distanciel, vous ne vous retrouvez pas seul.

Test final de validation :

Une validation des connaissances se fait au terme de la formation pour notamment s'assurer de la qualité de l'apprentissage.

Le test est sous forme de QCM, Les réponses des QCM sont visées et le stagiaire connaît en temps réel son résultat final. Pour réussir, il faut obtenir un minimum de 70 % de bonnes réponses sur l'ensemble des quiz. Si un tel résultat n'est pas obtenu, le stagiaire pourra tenter l'évaluation une seconde fois.



Fonctionnement de notre Academy.

Le parcours du stagiaire est accessible 24/7, Il n'y a pas de matériel physique fourni, nos offres sont toutes dématérialisées.

L'avancement de l'apprentissage se fait au rythme que le stagiaire décide et est même adapté à des personnes ayant besoin d'un tiers temps comme les dyspraxiques. La formation est adaptée aux personnes en situation d'handicap. Un contrôle continu de la progression via des tests de validation est intégré. Les stagiaires ont même la possibilité de recommencer une fois un test s'ils n'atteignent pas les minima requis.

Chaque étudiant possède un identifiant et un mot de passe personnel lui permettant de se connecter sur son espace formation où il pourra suivre l'évolution de sa formation et sa progression. Il aura en outre la possibilité de voir ses bonnes ou mauvaises réponses au quiz à l'issue de la formation.

Toutes les actions de formation en ligne font l'objet d'un contrôle grâce notamment à un relevé de connexion. Un suivi de formation régulier est effectué par nos soins, ce qui permet au tuteur de suivre à distance l'évolution du parcours de l'apprenant. Ces actions de suivi permettent de détecter les décrocheurs et l'intervention de l'équipe pédagogique pour trouver des solutions adéquates avec le stagiaire.

Modalités d'inscription et de paiement

Inscrivez-vous directement en achetant votre formation, votre espace dédié à la formation sera alors immédiatement créé.

Nous pourrions vous accompagner pendant ce processus d'inscription. Nous avons aussi la possibilité de demander des aides au financement auprès de Pôle Emploi, l'AGEFIPH et autres organismes.

Démarrage et accès aux sessions de formation

Les formations étant en distanciel, les entrées en

formation se font à tout moment.

Dès l'inscription validée, vous aurez accès à la formation, et ce, 7j/7 et 24h/24.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur s'applique à tous les stagiaires participant à une formation dispensée par **courtage-academy.com**, et ce, pendant toute la durée de la formation suivie.

Formation et accessibilité :

Le contenu de nos formations, les fonctionnalités et quiz des différents modules sont tous accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes. Celles-ci peuvent également consulter nos vidéos grâce à leurs sous-titres.

Aspects pratiques

Environnement technique :

Pour suivre nos formations dans de bonnes conditions, il vous faudra avoir une certaine aisance avec un ordinateur, mais également savoir utiliser internet. Les apprenants doivent savoir utiliser au minimum les principales applications d'un poste de travail sous Windows ou Mac (messagerie, navigateur Web, bureautique...).

- Avoir un accès internet stable.
- Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur personnel (Apple ou PC) avec un navigateur récent (Windows : Internet Explorer 10 ou versions ultérieures, Microsoft Edge (dernière version), Google Chrome (dernière version), Firefox (dernière version) ; Mac : Safari (dernière version), Google Chrome (dernière version), Firefox (dernière version))

- Vous devrez permettre à votre navigateur l'utilisation des cookies sur notre site. Les formations étant chronométrées, ces derniers serviront notamment à enregistrer votre progression sur votre navigateur.

Durée d'accès à la formation :

L'accès au site et à vos formations sont pour une durée de six mois et poursuivie d'un (1) mois après validation de la formation sur courtage-academy.com.

Nous nous laissons la possibilité de prolonger l'accès aux stagiaires n'ayant pas terminé leur formation dans les six mois si ces derniers en font la demande.



Programme de la formation DDA automobile - 15 heures

Module 1 : Fondamentaux de l'Assurance Automobile

1. Introduction à l'assurance automobile et ses enjeux réglementaires
2. Les obligations légales et contractuelles en matière d'assurance auto
3. La Directive Distribution d'Assurance (DDA) et ses impacts spécifiques
4. La digitalisation de l'Assurance Automobile

Module 2 : Indemnisation en Assurance Automobile

1. L'obligation d'indemnisation : principes et applications
2. Processus d'indemnisation : étapes et acteurs impliqués
3. La Convention IRSA : fonctionnement et cas d'application

Module 3 : Rétractation et Résiliation des Contrats

1. Droit de rétractation dans le cadre d'un contrat auto
2. Résiliation du Contrat - Droits et Procédures
3. Conditions et motifs de résiliation : tour d'horizon exhaustif
4. Cas pratiques de résiliation : exemples de jurisprudence

Module 4 : Champ d'Application de l'Assurance Automobile

1. L'assurance obligatoire : définition et cas spécifiques
2. Véhicules couverts et exclusions
3. Assurances facultatives et complémentaires
4. Cas jurisprudentiel : Arrêt de la Cour de cassation du 11 février 1992

Module 5 : Garanties de l'Assurance Automobile

1. Garanties obligatoires et options de couverture étendue
2. Effets des garanties facultatives : exemples et limites de couverture
3. Assurance Basée sur l'Usage (Pay-As-You-Drive)

Module 6 : Gestion des Risques en Assurance Automobile

1. Identification des risques et méthodes de prévention
2. L'assurance de choses : spécificités des risques en assurance automobile
3. Risques Spécifiques et Contextuels

Module 7 : Assurance Flotte Automobile

1. La Spécificité des Flottes Automobiles : Élaboration du Contrat
2. La Spécificité des Flottes Automobiles : La Tarification
3. Garanties Spécifiques aux Flottes Automobiles
4. Libre Prestation de Services (LPS) et Application Internationale

Module 8 : Aspects Internationaux de l'Assurance Automobile Obligatoire

1. Responsabilité civile et circulation internationale
2. Assurance Frontière : Une Solution pour les Voyages en Dehors de l'EEE
3. Les Systèmes Internationaux d'Assurance Automobile : Le Système de la Carte Verte et l'Accord Multilatéral
4. Application des Règles de Circulation et Responsabilités
5. Évolutions Récentes de la Réglementation Européenne

Module 9 : Systèmes d'Assurance Automobile en Europe

1. Le système « carte verte » et son fonctionnement
2. Assurance frontière et implications pour les assurés
3. Directive européenne et harmonisation des assurances auto
4. Gestion des Sinistres Internationaux : Procédures et Bureaux Nationaux de Garantie

Module 10 : Contrôle de l'Obligation d'Assurance

1. L'Attestation d'Assurance : Document de Preuve et ses Implications
2. Gestion des cas de défaut d'assurance
3. Le Rôle du Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires (FGAO)
4. Jurisprudence : Arrêt de la Cour de Cassation du 8 Juin 1994 et Obligations Légales de Contrôle

Module 11 : Principes de Tarification en Assurance Automobile

1. La Fixation des Cotisations : Principes et Facteurs d'Influence
2. Classifications Techniques et Catégories de Véhicules
3. Bonus-Malus : calcul, effets et impacts sur les primes
4. Autres Facteurs de Tarification : Primes, Personnalisation, et Taxes
5. Intelligence Artificielle et Tarification

Module 12 : Gestion des Sinistres en Assurance Automobile

1. La Gestion des Sinistres : Étapes et Procédures
2. Innovations Technologiques et Déclaration en Ligne
3. Recours en Cas de Litige : Médiation et Procédures Juridiques
4. Études de Cas : Situations Fréquentes de Litiges et Solutions
5. Nouvelles Technologies dans la Gestion des Sinistres

Module 13 : Actualités et Précisions sur l'Assurance Automobile en Union Européenne

1. Harmonisation des Normes d'Assurance Automobile en Europe
2. Protection des Victimes et Accès aux Indemnisations
3. Numérisation des Assurances et Protection des Données
4. Initiatives Européennes pour les Véhicules Connectés et les Données de Conduite

Module 14 : Concepts et Vocabulaire Essentiels en Assurance Automobile

1. La Responsabilité Civile en Assurance Automobile
2. Dommages Corporels et Matériels : Distinction et Prise en Charge
3. Franchise et Plafond d'Indemnisation
4. Sinistre, Expertise, et Processus d'Indemnisation
5. Bonus-Malus : Système de Récompense et de Sanction
6. Exclusions de Garantie et Clauses Particulières

Vos référents de formation



Responsable pédagogique

Christophe Probst

christophe@courtage-academy.com

07 84 56 60 15



Assistante formation

Cindy Revallo

cindy@courtage-academy.com

07 84 56 60 15

Certifications et financement



La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie suivante :
action de formation



France Travail (Ex pôle emploi)